

“NEUE EUROPA”, “NEUE ORDNUNG”...

«Europa durchregieren» (Angela Merkel)

Décidément pour ceux qui, comme moi, ont eu le «*privilège*» de vivre sous l'occupation allemande, ce qui se passe, actuellement a des airs de déjà vu. Ainsi, la récente déclaration d'Angela Merkel affirmant la volonté allemande de gouverner l'Europe de part en part (*Europa durchregieren*) n'est pas sans me rappeler de bien fâcheux souvenirs.

En effet, de 1940 à 1945, les nazis et leurs amis français ont, inlassablement, fait campagne, notamment, contre la «*judéo-maçonnerie*», pour une «*Neue Europa*» et un «*Neue Ordnung*», autrement dit une «*Nouvelle Europe*» et un «*Nouvel Ordre*», ce dernier, aujourd'hui, métamorphosé par la grâce de Mme Royal en «*ordre juste*» (sic).

Rappelons, pour mémoire, que les imbéciles qui s'étaient (avec, entre autres, la bénédiction de l'Eglise) engagés pour combattre, sur le front russe et sous l'uniforme allemand, avaient baptisé leur misérable armée: «*LEGION CHARLEMAGNE...*» Tout un programme!!!

On prétend que les dirigeants nationaux-socialistes du 3ème Reich avaient comme projet (en cas de victoire militaire) de faire de la France une nation agricole!!!

Aujourd'hui, force nous est de constater que le conflit Franco-Allemand, à propos de l'industrie aéronautique prouve, s'il en était besoin, que nos voisins n'ont en rien perdu de leur superbe. Il est vrai qu'ils peuvent compter sur le concours des «*européistes*» et, éventuellement, sur celui de la «*Wehrmacht*» ...pardon de la «*Bundeswehr*»... Comme quoi, ceux qui rêvaient d'une Europe pacifiée ont fait preuve d'une bien grande naïveté!

Il est vrai, qu'aujourd'hui comme hier: «*on croit mourir pour la Patrie alors qu'on meurt pour les industriels*». De surcroît et comme dit le bon sens populaire («*la chose du monde la mieux partagée*»): «*Un malheur n'arrive jamais seul*». Au moment où De Villepin annonce 10.000 licenciements dans l'aéronautique, les travailleurs de chez Alcatel se voient, du fait de la mondialisation et des exigences des «*Fonds de Pensions*» américains, confrontés au même drame.

Et devant cette situation, que font nos politiques tous plus européistes les uns que les autres? Pour le savoir, il suffit de consulter les médias: pour la plupart, ils font, habilement il est vrai, la propagande électorale de Sainte Marie Ségolène plus royale que jamais!

Et pourtant, compte tenu de la situation, il pourrait sembler raisonnable de demander au moins l'arrêt des privatisations et la mise en œuvre de certaines renationalisations.

Malheureusement, cela ne semble pas évident pour les bureaucrates «*rassemblés*» qui contrôlent les organisations syndicales et qui, toute honte bue, collaborent allègrement aux organismes d'exécution de la politique de la «*Nouvelle Europe*» et du «*Nouvel Ordre*» mondial que sont la C.E.S. et la C.S.I.

Mais qu'on se rassure, les jeux ne sont pas faits comme l'a prouvé le référendum du 29 mai, le réflexe démocratique n'est pas, en dépit de la propagande de l'état «*transnational*» totalement disparu.

En dépit de tout, les travailleurs demeurent attachés aux organisations syndicales qu'ils ont construites pour la défense de leurs «*intérêts particuliers*». De ce point de vue, le prochain congrès des syndicats confédérés à la C.G.T.F.O. qui va bientôt se tenir, devrait permettre de réaffirmer l'indispensable indépendance de l'organisation syndicale, notamment vis-à-vis des partis politiques...quels qu'ils soient!

Alexandre HEBERT.

« MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL » : QU'EN PENSENT LES RESPONSABLES DE LA C.G.T.F.O. ?

Le projet de loi du Gouvernement de Villepin dit « *de modernisation du dialogue social* », et destiné, paraît-il, à « *améliorer les relations entre le gouvernement et les partenaires sociaux quant à l'élaboration de lois nouvelles modifiant le Code du Travail* », vient donc de recevoir un avis favorable majoritaire en *Commission Nationale de la Négociation Collective*. Ce projet de loi répond à la lettre des confédérations à Chirac en pleine « *crise* » du CPE lui demandant l'ouverture du dialogue social.

On ne peut que se féliciter de l'abandon - même s'il n'est finalement que provisoire - de la création d'un *Comité de Dialogue Social* qui serait devenu le point de passage obligé, non seulement de toute négociation interprofessionnelle, mais en réalité de toute décision politique dans le domaine économique et social. Un tel comité aurait bel et bien été une instance de type corporatiste d'où l'indépendance syndicale aurait été par définition bannie au profit de la co-décision. De même, on ne va pas pleurer sur l'abandon de l'agenda partagé et de l'attribution aux organisations syndicales d'un rôle législatif.

Cependant, gardons-nous bien de crier victoire. L'heure n'est pas à l'allégresse, loin de là, car les aspects positifs résumés ci-dessus peuvent masquer en réalité autant d'aspects négatifs qui auraient pu conduire à ne pas donner un avis positif.

Notons, tout d'abord, une forte contradiction entre l'avis favorable à ce projet de loi et le déroulement de la « *crise* » du CPE.

Au CCN de mars 2006, en pleine « *crise* », j'avais suggéré que l'on se rapproche des organisations patronales, notamment de branche, pour examiner la possibilité de négociations tendant à rectifier cette mauvaise loi. J'avais pris exemple sur les lois Aubry, dites à l'époque « *lois pourries* », pour lesquelles nous nous étions enorgueillis (à juste titre) d'accords de branche conclu quelques semaines après la promulgation de la loi. En prenant l'initiative de la négociation, nous aurions eu la possibilité de sortir du syndicalisme « *réuni* » par une position tout à fait conforme à nos principes et nos pratiques. On m'a répondu qu'aller négocier le CPE ce serait finalement l'accepter.

Or, avec la nouvelle loi à laquelle on est favorable « *tout projet de réforme portant sur le dialogue social, les relations individuelles et collectives de travail (...) fait l'objet d'une concertation préalable avec les partenaires sociaux en vue de l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle* ».

La concertation, faut-il le rappeler, n'est pas une variante de la consultation, mais bien dans la langue française « *un processus de décision en commun* ».

Pour notre étude, appliquons cette loi au projet du CPE. Evidemment, pour notre exercice nous rendons inopérante la clause de « *l'urgence avérée* ». Et bien, il est évident que dans cette hypothèse nous n'aurions eu le choix qu'entre aller à la négociation interprofessionnelle ou ...fermer notre gueule et laisser le pouvoir politique légiférer.

Au final, comment un processus refusé il y a quelques mois peut-il aujourd'hui recueillir un avis favorable? Et surtout, n'y avait-il pas moyen d'éviter de passer sous les fourches du gouvernement???

Ensuite, il n'est pas certain qu'on ait totalement déminé le projet. Certes, le *Comité de dialogue social* ne voit pas le jour, mais les quatre commissions existantes se répartiront ce rôle selon les sujets. Ainsi, tout « *texte législatif ou réglementaire* » issu ou non de la « *procédure de concertation et de négociation* » leur sera soumis.

De plus, la CNCC voit ses prérogatives modifiées notablement: elle aura désormais compétence pour « *émettre un avis sur les projets de lois et décrets relatifs aux règles générales concernant le dialogue social et les relations individuelles et collectives du travail* ». Donc, le péril évoqué plus haut n'est pas écarté.

Concernant le calendrier auquel on ne voulait pas se soumettre, les partenaires sociaux devront bel et bien présenter « *le calendrier* » des négociations interprofessionnelles qu'ils entendent mener ou lancer dans l'année à venir.

En résumé, le projet fait mine de faire profil bas par rapport au discours de Chirac au Conseil Economique et Social, mais d'aucuns appelleraient cela du pragmatisme.

Yann PERROTTE.

Nous avons reçu le texte suivant dont nous publions des extraits:

UN BRIN DE MUGUET DANS L'AMBITION NANTAISE ! !

Depuis 2002, l'idée des tabloderues. Une association se crée. Janvier 2004, première réalisation.

Mars 2005, nous proposons le projet des tablodemai ayant pour thème le premier mai. Las, nous avons tout abandonné. Printemps 2006, surprise! Nous apprenons qu'une subvention nous sera accordée. Nous reprenons notre bâton de pèlerin nantais. Un courrier en date du 2 juin 2006 de M.Guin - adjoint à la culture de Nantes suivi d'une réunion le 20 novembre 2006 (5 mois plus tard) avec M.Bonin, M.Pardessus et M.Delplanque et mon humble personne citoyenne comme président de l'association des tabloderues en Mairie de Nantes.

Lors de cette réunion - en présence de M.Bonin chargé de mission pour la culture auprès du maire, M.Pardessus, Directeur Général de la culture, M.Delplanque, directeur du développement culturel et ma personne, président des tabloderues - l'intention municipale est clairement formulée face au projet des tablodemai: un courrier de soutien pour les souscriptions, un article dans *Nantes Passion*, une équipe municipale travaillant avec l'association, la possibilité d'autorisation de pose sur des édifices de la collectivité, une aide technique à l'organisation.

Important: pour le projet des tablodemai, nous ne demandons aucune subvention, conscients des difficultés économiques des collectivités territoriales! Notre financement sera assuré par des annonceurs-mécènes et/ou une souscription publique...

Le 9 janvier 2007, confirmation de la subvention municipale nantaise du 8 décembre 2006. Le 11 janvier 2007, Monsieur Yannick Guin, ami de Daniel Guérin et François Exaspérons (cf «*Jean Marc Ayrault, une ambition nantaise*» de Alain Besson, ancien journaliste à *Ouest France* aux éditions Coiffard) dénonce les engagements tenus dans une lettre adressée au Président de l'association. Cette lettre - à la tonalité pour le moins étonnante - met en danger les activités futures de l'association et interpelle le président de l'association en tant que personne. Confusion des styles! Subtilité politique!

Je proposerai donc au prochain bureau de l'association (fixé le 17 mars 2007) ma démission de la présidence, une modification des statuts, un nouveau site web pour l'association des tabloderues: pour protéger l'association dans tout conflit stupide. Cette démission prochaine me permettra aussi de m'exprimer pleinement....

Que devons-nous dire à nos prochains contacts nationaux et internationaux? Que le premier mai n'intéresse pas la ville de Nantes, la capitale du muguet, la future métropole internationale, la cité de culture tant vantée dans la presse?

... Mais où donc est passée la commune de Nantes? Aux oubliettes de l'histoire? Au royaume de la démocratie participative, l'omerta serait-elle de règle pour d'amphigouriques ambitions! Rien d'esturial, d'utopial, de conceptuel, de celtique, d'ambitieux ni même d'onéreux voir éléphanter dans les tablodemai. Juste susciter une réflexion citoyenne: un détail dans l'histoire présente....

Gildas LAVER,
Nantes le 20 février 2007.

Pour toute info: site web: perceptibles.net - 06 65 32 51 50 Association des tabloderues c/o Layec, 13, rue de la Tour d'Auvergne 44000 Nantes.

NÉCESSITÉ FAIT LOI!

Il y a maintenant des années que le prix de l'abonnement à l'*Anarcho-Syndicaliste* est demeuré inchangé.

Entre temps, les prix ont évolué et si nous voulons assurer la pérennité de la publication de notre organe d'expression, nous devons nous résigner à augmenter le prix de l'abonnement.

Nous vous proposons, avec regret, de porter le prix de l'abonnement pour :

20 numéros de 25• à 30• et celui de l'abonnement de soutien de 35 • à 40 •

UN COUP D'GUEULE DU PERE BOULOM...

Interdire d'cloper partout, faut vraiment être fumiste pour avoir une idée aussi fumeuse!

Bon, c'est vrai qu'y a des gougnafiers qui s'gênent pas pour balancer leur fumaga au tarbouif de la souris en cloque ou du bon bougre qui grille au resto après l'turbin, ça j'dis pas. Qu'il y ait tant d'truffes à qui il faut une loi et le pandore qui av avec pour respecter les poteaux, ça prouve qu'les anarchos sont pas bézef.

Mais faut pas s'laisser berlurer, l'problème n'est pas là. Sinon, c'est simple: on interdit d'cloper dans les lieux publics et on prévoit un «fumoir» dans les taules.

Mais que dalle ! On va bientôt défendre aux ratichons du vaticon de jouer aux indiens avec leurs signaux d'fumaga ! Le nouveau pape annoncé par SMS! ça au moins ce s'rait une idée galbeuse non de dieu.

Même dans les syndicales, on peut plus griller une cibiche. On a voulu empêcher mézigue de bourrer une bouffarde peinard dans mon burlingue où j'bosse en solo! J'suis obligé d'le faire en loucedé...

Quant aux routiers qui n'peuvent plus cloper dans la cabine de leur bahut, c'est à s'fendre la pipe, non?

Le but, c'est pas d'respecter les non fumeurs mais d'régenter les comportements! Faut tous qu'on ait un esprit sain (esprit saint?) dans un corps sain. Voilà qui r'semble fichtrement au culte fasciste du corps. Bientôt, faudra plus becqueter d'cochonaille de peur des mollahs et du cholestérol, plus écluser d'pinard mais d'la flotte ferrugineuse, quant aux parties d'jambes en l'air, ce s'ra plus qu'un bon souv'nir.

Mille marmites! Une société qui dicte les comportements, même au nom d' l'hygiène publique («l'enfer est pavé de bonnes intentions») est une société totalitaire;

Vive l'anarchie et mort aux cons !

Guy BOULOM.

EN VRAC...

*La seule certitude que j 'ai, c 'est d'être dans le doute.
(Pierre DESPROGES)*

PASSE DEFINI

On traîne sans but on flâne devant des rayons de bibliothèque et tout d'un coup (hasard ou «inspiration»? va-t-en savoir!) on tombe sur un recueil de chroniques de Philippe Meyer datées de 1995 où il est question de personnages déjà célèbres à l'époque ou susceptibles de le devenir.

Les têtes de chapitre sont «causantes»: François Mitterrand ou le masque de cire, Valéry Giscard d'Estaing ou l'ensoimémisé, Jacques Delors ou l'Elu, Jacques Chirac ou la course du lièvre à sa propre poursuite, Nicolas Sarkozy ou l'honnête ligo, Martine Aubry ou la vertu à l'affiche, François Bayrou ou le Béarnais nouveau est arrivé, Ségolène Royal ou les appétits de Madame Flocon.

Madame FLOCON

Pourquoi Madame Flocon? Vous le saurez à la fin de «l'envoi».

Marie Ségolène n'est pas plus épargnée que les autres de la liste. Dès la première page: «*Ce n'est pas seulement qu'il est épris (ou atteint) de traditionnalisme, c'est qu'il aime s'afficher. Sa fille héritera de ce trait de caractère et de quelques autres, qu'elle ne reconnaîtrait pas volontiers, à commencer par l'autoritarisme, l'habitude de faire peu de cas de l'opinion d'autrui et l'envie de s'élever au-dessus de sa condition(...)*» On ignore ce que Jaurès et Blum, dont les mânes sont si souvent évoqués à gauche, auraient pensé d'un courant politique qui n'a à mettre en avant que l'âge de ceux qui le composent (...) Il n'a pas fallu longtemps pour que les «quadras» apparaissent pour ce qu'ils sont: non un courant, mais une bande miterrandienne (...) L'enjeu est si dérisoire par rapport aux problèmes de l'époque qu'on ne sait pas dire si ces jeunes vieillards vivent sur une autre planète ou dans un autre temps. Pour ce qui est de Ségolène Royal, c'est peut-être dans un autre temps. Ne fait-elle pas irrésistiblement penser à Mme Flocon, épouse d'un député porté au Palais-Bourbon par la révolution de 1848 et qui, contemplant avec appétit un palais national,

confiait à une commère: «Maintenant, c'est nous qui sont les princesses»? (1)

NOUVELLES DU FRONT

Copinage. Paru fin 2006: Jean Marc Raynaud et Thyde Rosell, *Oui, nous avons hébergé un TERRORISTE de trois ans*, Editions libertaires, 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 St Georges d'Oléron, 12 •. Nos amis y relatent leurs rapports conflictuels avec les «archers» de la direction nationale anti-terroriste (DNAT). Ceux qui y mettront le nez...et les ...yeux...ne seront pas déçus.

Marie Ségolène. Avec mes excuses pour la source que j'ai oubliée. Savez-vous comment on surnomme Ségolène Royal dans son fief de Poitou-Charentes? Ben ...Marie Besnard... Parce qu'elle empoisonne tout le monde.

Scoop. C'est décidé, je ne serai pas candidat à la présidence de la République en 2007. Entre nous: j'ai la flemme de cavalier après les 500 signatures.

Paradichlorobenzène. Ayant quelques problèmes avec des mites, je suis allée m'enquérir de naphthaline chez ma droguiste préférée. Ladite m'a donc appris que la naphthaline n'était plus vendue parce que plus fabriquée parce que d'éminents décideurs affirmaient sa dangerosité. Combien de morts y a-t-il donc eu pendant toutes les décennies où l'humanité s'en est servie? Probablement beaucoup moins que ceux dus à la connerie des éminents décideurs qui veulent faire notre bonheur malgré nous. Il va de soi qu'ils nous imposent pour la remplacer (pas leur connerie, mais la naphthaline) des produits à l'efficacité très douteuse. De quoi donner envie d'aller pourrir leur appart avec des régiments de mites.

Le paradichlorobenzène, à l'odeur agréable et chaleureuse, fait pourtant partie de notre patrimoine culturel. Les éminents décideurs, à l'ignorance hénauvement énarchique, ne doivent pas connaître le poème de Louis Aragon, *Les fourreurs*, mis en musique et chanté par Léo Ferré. Tout fout l'camp!

Bricquebec. C'est un patelin du nord Cotentin à une trentaine de kms au sud de Cherbourg. Sur la grande place se trouve un bistrot sympa avec plein de petites histoires accrochées sur les murs. Dont ce conseil qui n'est pas sot: *Il ne faut jamais garder un pet à l'intérieur, car alors celui-ci monte le long de la colonne vertébrale et arrive au cerveau; c'est à partir de là que naissent les idées de merde.*

Marie-Ségolène (bis). De Philippe ALEXANDRE, dans Paris Match du 5 octobre 2006: «A l'heure où ses camarades s'abreuvent aux sources du marxisme, elle allait à Domrémy s'agenouiller et prier pour la petite bergère combattante à laquelle elle voue toujours un culte» (2). Sans commentaire.

Marc PREVOTEL.

(1) Philippe MEYER, *Eaux fortes*, Flammarion, Paris 1995, 121-130.

(2) Lu dans *Libre Pensée* 79, décembre 2006.

ERRATUM

Dans le dernier *Anarcho* (n°119 janvier 2007) une ligne oubliée a rendu incompréhensible le paragraphe sur Bakounine. Il fallait lire: «...un texte de Bakounine et j'ai été époustoufflé en découvrant le style magnifique et la pensée très actuelle de *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme* pour lequel nous nous sommes décidés...».

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Directeur: Alexandre HEBERT